

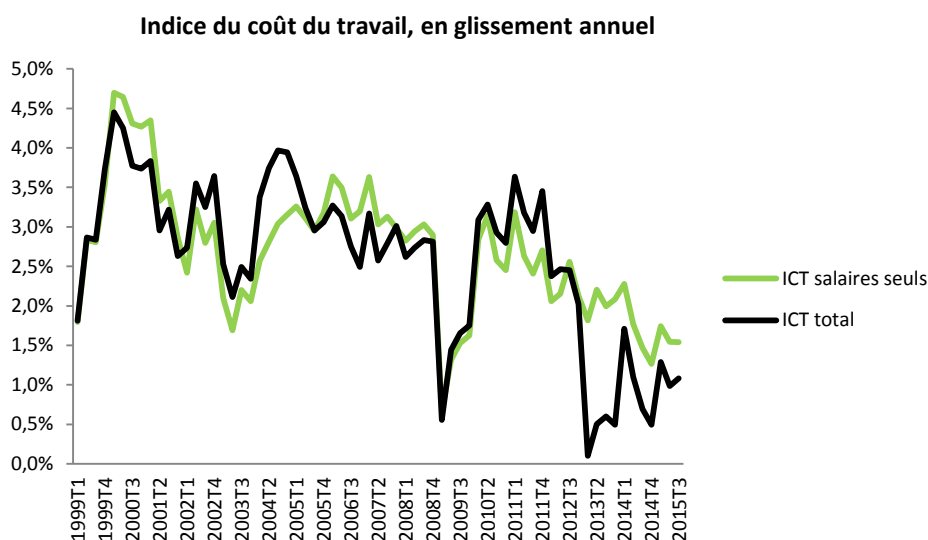
Trois regards sur la dynamique des coûts salariaux

Vendredi 26 février 2016

Le présent flash propose une analyse actualisée sur la dynamique des coûts salariaux en France et en comparaison européenne à partir de trois indicateurs distincts.

1. L'indice du coût du travail : une tendance à la décélération

En France, l'INSEE suit un **indice du coût du travail (ICT)**, qui permet de mesurer le coût horaire du travail sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. L'ICT retrace l'évolution des rémunérations, des cotisations sociales et des taxes (ou impôt sur la masse salariale ou sur l'emploi) nettes de subventions. Un « **ICT-salaires seuls** » est également calculé afin d'isoler la composante salariale du coût du travail, qui demeure le sous-jacent fondamental dans l'évolution des coûts supportés par les entreprises.



Source : Afep à partir d'INSEE. ICT-total : y compris CICE depuis 2013.

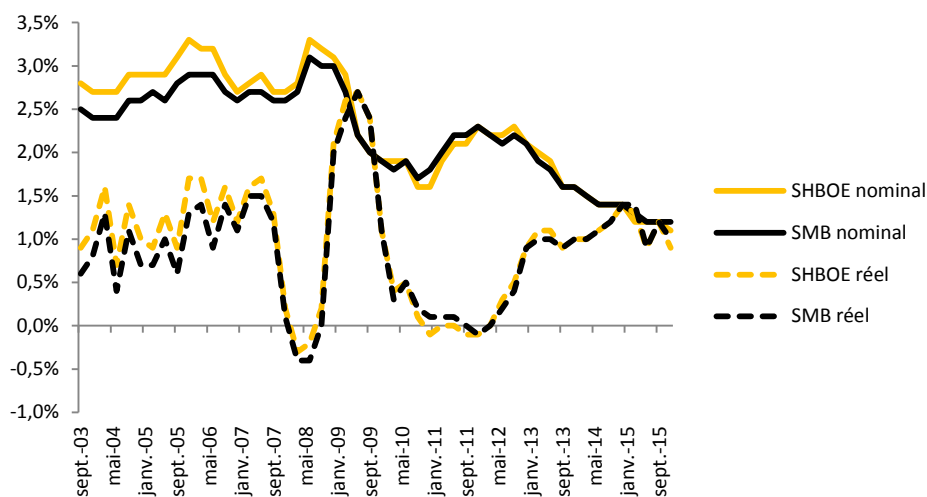
Après une tendance à la croissance dynamique dans la période d'avant-crise (supérieure à + 3 %), on note une **décélération** des deux indicateurs : tandis que l'ICT-salaires seuls progressait de **1,5 %** au T3 2015, soit deux fois moins vite qu'au dernier pic de 2010, l'ICT-total a bénéficié pleinement de la mise en place du **CICE** au 1^{er} janvier 2013 avant de rebondir par la suite, même si sa croissance reste très inférieure à sa moyenne des quinze dernières années. Par secteur, le ralentissement est le plus prononcé dans les secteurs de **l'hôtellerie-restauration**, des **industries extractives** et de la **construction**.

2. Salaires : ralentissement nominal, hausse réelle ? L'impact de la désinflation

Sur un champ différent (**salaire mensuel de base, SMB¹**, et **salaire horaire de base des ouvriers et des employés, SHBOE**), la tendance à la **décélération salariale** se vérifie également : alors que les deux indicateurs progressaient à un rythme supérieur à 2,5 % avant la crise, le taux de croissance décélère quasi continuellement depuis 2012 et atteignait + 1 % (en glissement annuel) à la fin 2015. Toutefois, ce mouvement s'est accompagné dans le même temps d'une **désinflation** encore plus marquée, la progression des prix passant de + 2 % à + 0 % : en conséquence, les **salaires réels augmentent** depuis la mi-2012. Depuis fin 2014, les deux courbes se sont rejointes et la persistance d'une très faible inflation (voire, *a fortiori*, une inflation négative) pourrait engendrer une situation où le salaire réel deviendrait supérieur au salaire nominal.

¹ Le SMB se distingue de l'ICT-salaires seuls sur plusieurs points : il est mensuel, calculé hors primes et à structure constante de qualifications. De ce fait, selon l'INSEE, « l'ICT-salaires seuls est un indice de coût du travail (hors charges sociales) alors que le SMB est un indice de prix du travail à qualité constante. Le SMB ne prend donc pas en compte l'impact sur le salaire de l'augmentation de la qualification des salariés ».

Du nominal au réel... en glissement annuel

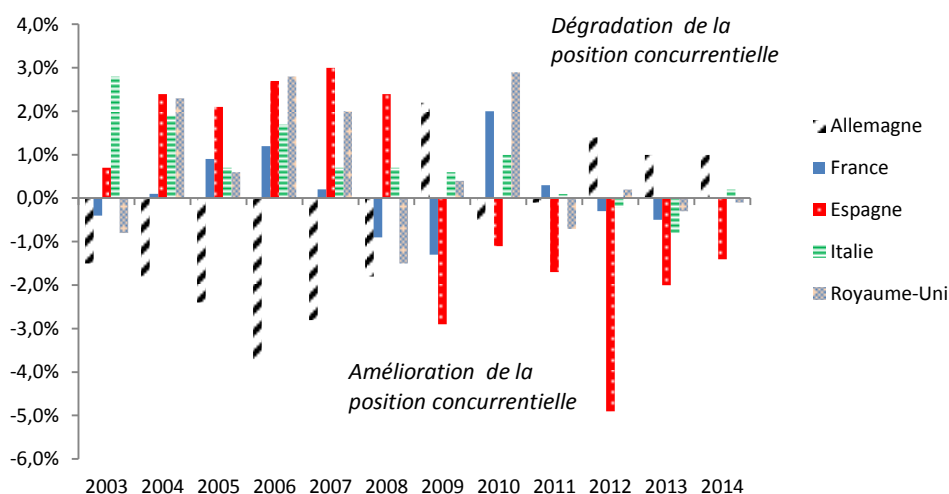


Source : Afep à partir de DARES.

3. Coûts unitaires en Europe : la France « en sandwich » ?

En 2014, le **coût horaire du travail dans l'industrie française** est repassé très légèrement en-dessous du niveau de l'Allemagne (37€ vs 37,1€). En incluant les **services marchands**, le coût reste supérieur en France (35,2€ contre 31,8€). D'une façon plus générale, Eurostat calcule un indicateur de **performance des coûts salariaux unitaires (CSU)** de chacun des pays membres par rapport à la moyenne de la zone euro qui présente l'avantage de tenir compte de l'évolution de la **productivité** du travail et constitue donc un indicateur de compétitivité. L'analyse sur dix ans fait apparaître les **gains de compétitivité** réalisés par **l'Allemagne** dans le courant des années 2000 (et, à l'inverse, la nette dégradation en **Espagne** et en **Italie**) suivie par une nouvelle phase à compter de la crise économique, avec une forte baisse des coûts unitaires espagnols et une progression outre-Rhin. Par rapport à la moyenne de la zone euro, la **France** se caractérise par des mouvements de faible ampleur, ce qui a plutôt eu tendance à la pénaliser par rapport aux évolutions allemandes puis espagnoles.

Performance des CSU par rapport à la zone €



Source : Afep à partir d'Eurostat.

Très regardée, l'évolution du coût du travail en France fait apparaître un ralentissement sous l'effet de la modération salariale et des baisses de prélèvements (CICE, pacte). Toutefois, cette évolution « nominale » est atténuée par l'ampleur de la désinflation (qui augmente les salaires réels) et la faiblesse des gains de productivité (qui pèse sur le rétablissement des marges) dans un contexte de forte concurrence intra-européenne : c'est pourquoi le redressement de la productivité du travail demeure une priorité pour renforcer la compétitivité du pays en permettant, à salaire inchangé, une baisse des coûts unitaires.